

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 39.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 25 SEPTEMBRE 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Les événements de 1838, par L.-O. David.—La crise, par A. Gélinas.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—La langue française à Montréal, par A. Gélinas.—Çà et là.—Nos gravures.—Choses et autres.—Les amours du roi d'Espagne et de l'archiduchesse Christine.—A propos d'ours, par V.-Eugène Dick.—Le prince impérial et le capt. Carey.—Les Anglaises, les Anglais et les Français.—Conseils utiles.—Poésie : L'hirondelle, par J.-B. Caouette.—La muette qui parle, par F. du Boisgobey (suite).—Qu'ont-ils fait de la "Marseillaise" ? par A. Rénal.—Magnétisme et spiritisme.—Les causes et les effets de la grosseur.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Le prince Napoléon-Victor-Jérôme-Frédéric Bonaparte; Le capt. Carey; L'archiduchesse Marie-Christine; Australie: Palais de l'Exposition internationale de Sydney; Un paysage céleste à 1,700 mètres d'altitude; La moisson.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1838

Après Terrebonne, Sainte-Anne fut la paroisse du Nord où il y eut le plus d'agitation en 1838. Parmi les patriotes de cet endroit, signalons entr'autres M. Guillaume Prévost, père d'une famille bien connue et remarquable comme lui par la vigueur de l'esprit et du caractère. En 1838 comme en 1837, sa maison fut un centre de réunion pour les patriotes, un magasin d'approvisionnement et même une véritable manufacture de balles. Deux de ses fils n'étaient encore que des enfants, l'aîné n'ayant que dix-sept ans, mais c'étaient déjà des hommes par l'énergie et la détermination. Ceux qui les connaissent, M. Mélasippe Prévost, de Terrebonne, et son frère, Melchior, de Saint-Jérôme, savent qu'ils n'ont pas dû être enfants longtemps; et on peut en dire autant de leurs frères. Rien ne pouvait modérer leur ardeur, tempérer leur enthousiasme; porter des messages à Terrebonne ou à Saint-Vincent-de-Paul, fondre des balles, marcher le jour et la nuit, rien ne leur coûtait.

Lorsque Comeau et ses satellites passèrent à Sainte-Anne pour arrêter Granger, Latour et plusieurs autres, M. Prévost et ses deux garçons échappèrent, grâce à la discrétion des gens de l'endroit qui refusèrent de parler.

M. G. Prévost était l'oncle de Joseph-Léandre Prévost, notaire de Terrebonne, et l'un des chefs patriotes les plus ardents de toutes les paroisses du Nord.

A Sainte-Rose, il y eut aussi des réunions secrètes chez un aubergiste du nom d'Augustin Tassé; on se prépara à marcher le 3 novembre, et quelques-uns se rendirent au camp de Terrebonne. L'agitation dans cette paroisse était encouragée par le curé, M. Turcotte, qui, se croyant en danger, s'était enfui l'année précédente aux États-Unis où il avait vu Nelson, Côté et les autres chefs patriotes, et était revenu à Sainte-Rose, très-excité, racontant à qui voulait entendre qu'un massacre effrayant aurait lieu le 3 novembre.

En 1838 comme en 1837, il a joué un rôle double; pendant qu'il parlait de manière à exciter les patriotes, il racontait aux bureaucrates tout ce qui se passait. La veille du 3 novembre, il s'en alla de nouveau aux États-Unis.

Voilà à peu près tout ce qui s'est passé dans les paroisses situées au nord du fleuve en 1838.

Que faisait-on à Montréal pendant ce temps-là?

C'est là que se trouvait le comité central de l'organisation secrète des *Chasseurs*. Le comité avait ses réunions dans le bureau de John McDonell, avocat, rue Saint-Vincent, et avait pour but de fournir de l'argent aux chefs de l'insurrection. Malhiot, le principal organisateur des paroisses du sud du Saint-Laurent, et qui occupait le grade de *Grand-Aigle*, dans la société des *Chasseurs*, venait souvent visiter le comité et s'en retournait avec l'argent souscrit. Les principaux membres de ce comité étaient: McDonell, François Mercure, Lemaître, Célestin Beausoleil, Féréol Thérien, Guillaume Levesque et David Rochon, deux jeunes gens employés au bureau du shérif.

MM. Georges de Boucherville, Richard Hubert, Féréol Peltier, et plusieurs autres citoyens importants de Montréal, favori-

saient le mouvement et aidaient le comité sans avoir prêté le serment nécessaire pour faire partie de l'association.

Le secret des délibérations du comité fut si bien gardé, et toutes les précautions si bien prises, que les autorités, malgré tous leurs efforts et leur vigilance, ne purent mettre la main, à Montréal, sur ceux qui s'étaient le plus compromis. Elles se vengèrent en arrêtant au hasard et sur simple soupçon un grand nombre de personnes distinguées, dont la plupart ne connaissaient rien.

Dès le 4 novembre, le dimanche, aussitôt qu'on eût appris ce qui s'était passé à Beauharnois et à Laprairie, on arrêta M. Lafontaine à son bureau où il était tranquillement à travailler avec son associé, M. Berthelot, et on le conduisit au corps de garde qu'il y avait alors en face de la colonne Nelson, entre le palais de justice et l'hôtel-de-ville. M. Girouard, de Saint-Benoit, et Pierre Badeaux, de Montréal, étant allés, dans l'après-midi, à la maison de M. Lafontaine, pour s'enquérir des circonstances de son arrestation, furent eux-mêmes arrêtés et conduits au poste. Vers cinq heures, ils se trouvèrent une trentaine au corps de garde, entr'autres, MM. D.-B. Viger, Fabre, J. Donegani, H. Desrivières, Dr Lusignan, D. Chopin, Pierre de Boucherville, etc. De là on les conduisit à la prison actuelle au Pied-du-Courant. Le six et les jours suivants on procéda à d'autres arrestations et M. Berthelot (aujourd'hui juge), qui se croyait sauvé et n'avait rien à se reprocher, fut obligé d'aller rejoindre son associé, M. Lafontaine. Comme on ne pouvait rien prouver contre ces citoyens, on les relâcha au bout de quelques jours, à l'exception de M. Viger, qui ne voulut pas sortir avant d'être confronté avec ses accusateurs. On ne lui accorda pas, bien entendu, ce qu'il demandait et il lui fallut bien quitter la prison.

L.-O. DAVID.

LA CRISE

Les propos de coalition sont à l'ordre du jour. Les avocats de la coalition la considèrent comme le meilleur moyen de mettre fin à la crise politique et financière. Il faut remarquer, cependant, que, pour une raison ou pour une autre, ils sont peu nombreux. Les principaux organes des deux partis repoussent l'idée, et il devient évident que le mouvement est trop faible pour réussir. L'entente est impossible, c'est manifeste. Bientôt, on aura cessé d'en parler. Il faut en prendre son parti et s'occuper de voir s'il ne serait pas possible d'obtenir sans coalition ce que l'on voudrait obtenir par la coalition.

Pour ce qui est de la crise politique, on représente fort justement qu'une union des partis aurait pour effet de faire cesser les luttes acrimonieuses qui épuisent nos forces et ébranlent nos institutions. Mais le même résultat pourrait peut-être s'atteindre d'autre manière. L'acharnement de nos luttes est dû à l'état présent des deux partis, qui sont à peu près de force égale, et aux éléments de haine et de discorde introduits dans notre politique par les irrégularités qui ont marqué les derniers temps. Au lieu de forcer les adversaires à s'embrasser dans le moment où ils sont le plus excités les uns contre les autres, ne

vaudrait-il pas mieux abandonner le chemin des irrégularités pour rentrer dans la voie de l'ordre? En faisant disparaître la cause, on prévendrait le retour de l'effet.

Quant à la crise financière, la coalition ne serait absolument nécessaire que dans le cas où on voudrait recourir à la taxe directe pour rétablir nos finances. Mais on propose d'autres moyens, qui sont: la réduction des dépenses et l'appel au gouvernement fédéral. M. David a savamment développé cette thèse dans le dernier numéro de *L'Opinion Publique*. Cependant, de ces deux moyens, le premier a été essayé déjà, et il est douteux que le second soit plus praticable pour une coalition que pour un parti agissant isolément, c'est-à-dire pour les influences violentes que pour les influences persuasives.

Et puis, savons-nous au juste ce que nous pouvons attendre de ces moyens, auxquels il semble qu'il serait plus digne de préférer la taxe, directe ou indirecte?

Nous avons tenté le retranchement. On l'a poussé même jusqu'à ses dernières limites. Et, véritablement, il est impossible, en ce qui concerne les services ordinaires et essentiels, qu'un pays soit administré plus économiquement que le nôtre. De ce côté, il n'y a rien à faire, à moins que l'on ne veuille suspendre des services nécessaires, réduire les employés publics à la pauvreté, et nous exposer au mépris des peuples voisins. On ne gagnerait rien à ce système. Nous y perdriions le crédit qui nous reste encore. Le temps de Cincinnati est loin. Ce n'est pas en épargnant sur le nécessaire et en allant en haillons qu'on relève son crédit, de nos jours. Pour les gouvernements comme pour les individus, dans ce siècle exigeant, la tenue, le *décorum*, sont indispensables. Un ministre des finances qui se présenterait sur les marchés monétaires, le manche de la charrue à la main, à la manière du digne dictateur romain, serait certain d'être fort mal coté. Les nations les plus pauvres sont tenues, sous les peines les plus graves, de trouver le moyen de figurer avantageusement, leur fallût-il pour cela s'ingénier à la façon de ces nécessiteux qui réussissent à force d'expédients à voiler leur misère. En fait de retranchement, nous sommes parvenus à la limite extrême qu'on ne peut honnêtement dépasser.

Reste le gouvernement fédéral. On voudrait qu'il achète le chemin de fer du Nord, et même qu'il nous accorde des *better terms*, c'est-à-dire une augmentation d'indemnité. Nous croyons toutefois que nous ne pourrions guère compter que sur le premier de ces deux modes de secours. Celui-là serait parfaitement correct, régulier, honorable. L'autre, nous le demanderions probablement en vain, et nous en serions quittes pour l'humiliation de l'avoir sollicité et d'avoir révélé notre misère. Jusqu'ici ce rôle de quêteurs de *better terms* a appartenu exclusivement aux petites provinces. Il est bien vrai que nos principales sources de revenu, telles que les douanes, vont au trésor fédéral. Mais cela est dans l'ordre. Il en est ainsi dans toutes les confédérations du genre de celle-ci. C'est pour cela que la constitution a ménagé pour les provinces la ressource suprême de la taxe directe, tout en nous accordant, comme compensation, l'indemnité de 80 centins par tête.

Cette indemnité, le gouvernement fédéral ne pourrait l'augmenter pour nous sans